

**TERMES DE REFERENCE**

\*\*\*\*\*

**« RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTS POUR LA COLLECTE DES DONNEES DE BASE RELATIVES AUX INDICATEURS DU PROJET DE BONNE GESTION DES REVENUS INFRANATIONAUX DU SECTEUR MINIER EN RDC (ProGERIM II) »****I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

En République Démocratique du Congo (RDC), l'industrie extractive s'est développée de manière significative ces vingt dernières années et génère près d'un tiers des recettes publiques. Par la loi N° 18/001 du 09 Mars 2018 (Code minier), le législateur a adopté des réformes visant à améliorer la contribution du secteur minier au développement socio-économique des communautés locales affectées par l'activité minière. Grâce cette réforme, les Entité Territoriale Décentralisée (ETD) directement impactées par l'activité minière reçoivent depuis 2019 une part significative des revenus issus du secteur minier. Ces innovations sont notamment (i) l'introduction de la notion du cahier des charges de la responsabilité sociétale des entreprises devant être signé entre le titulaire des droits miniers et les communautés affectées ; (ii) l'élargissement de l'assiette et le relèvement des taux de la redevance minière (paiement direct aux ETD de 15% au titre de la redevance minière et (iii) la dotation minière minimale de 0,3% du chiffre d'affaires des sociétés minières.

Cette augmentation considérable des budgets des ETD a certes suscité des opportunités majeures pour un développement local durable, mais elle a aussi occasionné des défis importants pour ces ETD en matière de planification participative et inclusive du développement et en matière de gestion transparente des fonds publics. Et pour cause, les capacités des administrations locales ne sont pas encore à même de garantir une planification efficace et une utilisation efficiente des fonds publics, orientées vers le développement, la transparence, le contrôle et la participation citoyenne.

C'est dans ce cadre que la coopération allemande, mise en œuvre par la GIZ à travers le Projet de bonne Gestion des revenus infranationaux du secteur minier de la RDC (ProGERIM), soutient les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) des Provinces du Lualaba et du Haut-Katanga dans l'amélioration de la gestion des revenus infranationaux du secteur minier. Le projet conseille les ETD ainsi que leurs Comités Locaux de Développement (CLD) en matière de promotion des mesures de planification inclusive, participative et sensible au genre et à l'investissement des fonds publics dans les services de base et les mesures de diversification économique au niveau local. L'objectif est de renforcer le développement local de régions ciblées en termes de diversification économique, de participation sociale et de durabilité environnementale par des acteurs publics et privés. Pour ce faire, le Projet développe son action à travers quatre champs d'intervention, à savoir :

- La planification du développement et du budget axée sur des critères de développement économique écologique et socio-économique
- L'amélioration de la gestion financière et budgétaire des ETD au regard des critères de transparence, de participation et d'inclusion
- Le renforcement des capacités des acteurs publics dans la mise en œuvre des mesures de développement économique
- La mise en réseau des acteurs locaux, régionaux et internationaux du secteur privé et du gouvernement dans les domaines de la gestion financière et du développement économique

En vue de s'assurer que le projet va atteindre les indicateurs et les objectifs assignés dans la deuxième phase et en documenter les résultats, dans le cadre de son système de Monitoring & Evaluation (Suivi & Evaluation), la GIZ/ProGERIM recherche un cabinet d'experts qui sera chargé de collecter les données de base relatives aux indicateurs du ProGERIM II.

## **II. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif principal de la mission est de collecter les informations de base relatives aux indicateurs du projet, qui seront définies dans la matrice des résultats du projet, comme base d'évaluation de l'utilité du ProGERIM II dans le secteur et pour ses partenaires.

## **III. CIBLES**

Les données à collecter seront obtenues en interrogeant les partenaires du projet ; il s'agit notamment de :

- (1) Les Divisions provinciales du Plan, du Budget, de la Décentralisation et du Genre, Famille et Enfants des provinces du Haut-Katanga et du Lualaba
- (2) Les ETD et les CLD partenaires du projet dans des deux provinces.

Les enquêtes seront également menées auprès des organisations de la société civile actives dans les ETD des deux provinces et avec d'autres partenaires, notamment les autres partenaires techniques et financiers ainsi que les entreprises du secteur privé. Les différents documents à exploiter seront obtenus auprès des ETD et des Divisions provinciales.

## **IV. TACHES ET RESPONSABILITES CLEES MAIS NON EXHAUSTIVES LIEES A LA MISSION**

L'organisation technique de la mission est entièrement sous la responsabilité du prestataire. Celui-ci se charge d'identifier, d'inviter et de mobiliser les participants ou parties prenantes concernés issus des ETD, CLD et des Divisions provinciales dans les provinces cibles. Le prestataire est également responsable de la définition de la méthodologie de travail et de l'élaboration des outils de collecte des données.

Outre les rapports exigés par la GIZ, le contractant soumet un rapport initial dans lequel il décrit sa compréhension des tâches et la méthodologie qu'il appliquera pour atteindre les objectifs. Il est prévu que la GIZ et/ou d'autres acteurs assurent les prestations suivantes : (i) Mise à disposition de la documentation, (ii) la base des contacts nécessaires au prestataire et (iii) la Logistique pour l'organisation des réunions en ligne et de la collecte des données de base.

## **V. SERVICES REQUIS**

Plus spécifiquement, il va s'agir de :

- Faire la revue documentaire de l'offre générale et de la matrice d'impact de ProGERIM
- Concevoir les outils de collecte des données de base des indicateurs du projet
- Rédiger la feuille de route de la mission contenant :
  - (1) Les outils pour la collecte des données
  - (2) La liste des parties prenantes à contacter pour les interviews
  - (3) Le programme détaillé de la descente sur terrain
  - (4) La méthodologie à utiliser pour la collecte des données et l'interprétation des résultats
- Réaliser des enquêtes standardisées auprès des représentants des ETD, des CLD, des membres de la société civile et du secteur privé dans chaque ETD ciblée
- Examiner toute documentation nécessaire et pertinente au niveau des ETD

- Rédiger le rapport général de l'enquête qui indique l'état de lieu des données récoltées sur terrain.

## V. LIVRABLES

A la fin de la mission, le contractant fournira au projet ProGERIM II un rapport narratif documentant les résultats de la mission ainsi que les données et informations détaillées concernant tous les indicateurs du projet. Ces données collectées doivent être détaillées et présentées de manière compréhensible afin de permettre au projet de les utiliser. Toutes les données brutes d'enquête et d'analyse, ainsi que tous les documents reçus des partenaires devront également être mis à la disposition du projet.

## VI. DUREE DE LA MISSION

La mission durera un maximum de 21 jours et doit être exécutée dans la période allant du mois de Septembre 2024 à Avril 2025. Les jours de prestation seront répartis de la manière suivante :

<b>Jours de voyages</b>	Pas plus de 01 jours / expert
<b>Jours de préparation</b>	Pas plus de 03 jours / expert
<b>Jours de mission sur terrain</b>	Pas plus de 14 jours / expert
<b>Jours de rédaction des rapports</b>	Pas plus de 03 jours / expert
<b>Total jours de mission</b>	21 jours / expert

## VII. ACTIVITÉ DE VOYAGE

<b>Poste de frais de voyage</b>	<b>Nombre / quantité</b>
Nombre total de vols nationaux (aller-retour) contre justification	2 (500,00 USD/par voyage aller-retour)
Perdiem (jour mission), somme forfaitaire	14 (50,00 USD/par jour)
Perdiem (jour départ/retour), somme forfaitaire	2 (25,00 USD/par jour)
Hébergement (contre justification)	125,00 USD/par jour

## VIII. PROFIL ET COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe doit être composée de deux consultants ayant une forte expérience de la collecte, de l'évaluation et de l'analyse des données, de préférence dans le contexte de la coopération au développement et des finances publiques.

Plus précisément, les consultants devraient présenter le profil suivant :

- Formation : Diplôme de licence ou master en sciences sociales, sciences économiques, sciences de la gestion, ou disciplines similaires
- Expérience professionnelle générale : avoir réalisé au moins trois missions similaires dans le cadre de la collecte des données, évaluation, monitoring des projets, également de l'expérience dans l'analyse et la préparation de données. De préférence dans le contexte de la coopération au développement et des finances publiques
- Expérience professionnelle spécifique : Expérience de plus de 5 ans dans la coopération avec les services étatiques ou administrations publiques et la société civile au niveau local
- Niveau des compétences méthodologiques : Expertise dans la conception et la réalisation de consultations et d'interviews impliquant des profils des participants venant des domaines et des compétences diverses

- Niveau de connaissance du contexte du terrain : Expérience de travail dans les zones rurales de la RDC et sur le processus de décentralisation et planification locale
- Niveau de maîtrise des langues : Parfaite maîtrise (oral et écrit) du Français et /ou Swahili
- Expérience de rapportage et niveau de maîtrise IT : Parfaite maîtrise dans l'élaboration des rapports sur les résultats

Outre ses qualifications techniques, l'équipe des consultants doit aussi posséder les qualités ci-après :

- capacité à travailler sous pression et rendre des résultats dans les courts délais
- sens de l'initiative, d'éthique et d'intégrité
- aptitude à communiquer
- compétences socioculturelles
- démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- esprit interdisciplinaire.

## NOTES

Le contractant prestera comme un Cabinet de consultance et devra joindre à son offre technique, les Curriculums Vitæ de experts désignés pour la mission de collecte des données. Les CV doivent être cohérents avec les tâches et qualifications correspondantes à l'expertise recherchée.

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre comment les prestations mentionnées au point 2 (objectif de la mission) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.